



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AU PREMIER AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
AUPRÈS DU SAINT-SIÈGE***

Jeudi, 11 mars 1982

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Vous êtes le premier Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire chargé de représenter la République togolaise auprès du Saint-Siège. Cet événement important illustre la signification des relations diplomatiques qui ont été établies d'un commun accord en avril de l'an dernier, et leur donnera une pleine efficacité.

J'exprime donc avant tout ma joie d'accueillir ici Votre Excellence. Et, à travers votre personne, c'est le peuple togolais qui est accueilli chez le Pape, et d'abord le Chef de l'Etat, le Général d'Armée Gnassingbé Eyadema, auquel vous voudrez bien transmettre mes salutations respectueuses, ma gratitude et mes vœux cordiaux pour l'accomplissement de sa haute tâche au service de tous ses compatriotes. Aux yeux de l'Eglise, tous les peuples ont une égale dignité, et l'Eglise a même une sollicitude particulière pour ceux qui ont été éprouvés et qui essaient de développer leurs moyens, si modestes soient-ils, dans de laborieux efforts. Au cours de mes deux voyages en Afrique, je suis passé à proximité du Togo, et si je n'ai pas encore pu m'y arrêter, malgré les invitations pressantes des Evêques togolais qui m'ont rejoint à Accra ou à Cotonou, j'ai beaucoup pensé à votre pays que j'ai salué dans la personne de ces Frères.

2. La présence aujourd'hui de Votre Excellence me permet d'exprimer mes vœux fervents pour toute la nation togolaise: je lui souhaite de continuer à vivre libre, dans une paix profonde, facilitée par un esprit de tolérance, en cherchant à établir des rapports toujours plus justes entre tous les citoyens qui sont appelés à participer activement au développement, et avec un souci particulier de ceux qui sont les plus pauvres.

3. Dans ce contexte, l'Eglise catholique prend sa part de l'effort commun; elle rassemble en effet un grand nombre de Togolais dans la même foi, qui est la foi de l'Evêque de Rome et de l'Eglise universelle. Il est à souhaiter que, au Togo comme ailleurs, l'Eglise, groupée autour de ses Pasteurs et sous leur autorité en communion avec le Successeur de Pierre, jouisse de toute la liberté qui correspond à sa mission spirituelle, pour ce qui concerne notamment l'organisation et la conduite de la communauté des catholiques, de façon à permettre l'éducation de leur foi et le culte qu'ils doivent rendre à Dieu, selon leur conscience, personnellement et en commun. Je suis convaincu que ce principe, bien compris et respecté, ne pourra que faciliter toujours davantage la bonne entente existant aujourd'hui entre l'Eglise et l'Etat, d'autant plus que les chrétiens sont épris de paix et ne veulent pas ménager leur contribution à l'essor de la nation, dans le souci de la servir.

4. Vous-même, Monsieur l'Ambassadeur, vous avez tenu à évoquer entre autres, le travail remarquable d'instruction, d'éducation et de formation professionnelle assuré aujourd'hui par les institutions catholiques. Oui, l'Eglise veut contribuer à préparer de bons citoyens, en ce domaine important de la scolarisation, mais aussi dans les autres domaines. Même dans les écoles d'Etat elle s'efforce, grâce à la bienveillante compréhension de celui-ci, de donner à ses fils une formation morale et religieuse adéquate, car la qualité de la civilisation que les Togolais veulent bâtir dépendra non seulement du développement économique, pour lequel je forme de vifs souhaits, mais de la qualité des relations des hommes entre eux et de leurs rapports avec Dieu; autant dire de la formation des consciences, de leur progrès éthique et spirituel. J'ai été heureux de vous entendre dire que le peuple togolais tenait à rendre publiquement un culte à Dieu.

5. Enfin, vous avez souligné l'importance d'un ordre juridique international qui garantisse le respect de la liberté et des droits de l'homme et aussi un ordre économique international qui assure un vrai développement à tous les peuples. A ce sujet, le Saint-Siège a suivi avec intérêt les travaux qui ont abouti à la Convention de Lomé. Et il fera tout pour rappeler aux hommes de bonne volonté des divers pays et des organisations internationales, désolés de voir les sommes gaspillées pour les préparatifs de guerre et traumatisés par la crainte d'une telle guerre, que la vraie bataille à mener est celle du développement solidaire, pour que chaque être humain soit affranchi des misères de l'ignorance, de la faim ou des maladies que le progrès scientifique et technique et des rapports plus justes nous permettraient de faire reculer, selon le dessein même du Créateur: "Remplissez la terre et soumettez-la". Et ici, je pense spécialement aux besoins humains de l'Afrique, que j'évoquais récemment à Libreville en quittant le Continent.

De cette action de l'Eglise, vous serez désormais un témoin plus proche. En vous assurant ici du meilleur accueil, je forme des vœux cordiaux pour votre noble mission au service de relations toujours plus fructueuses entre le Saint-Siège et le Togo, et je prie Dieu de vous assister et de vous inspirer dans cette haute fonction.

*AAS 74 (1982), p. 570-572.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol.V, 1 pp. 803-805.

L'Attività della Santa Sede 1982 pp. 198-200.

L'Osservatore Romano 12.3.1982 pp.1, 2.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.16 p.14.

© Copyright 1982 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana